

## Plus de la moitié des arnaques passent par internet

**E**n 2017, d'après l'enquête *Cadre de vie et sécurité* (CVS), 1,7 million de personnes âgées de 14 ans et plus (3,3 % de la population métropolitaine) se sont déclarées victimes d'au moins une arnaque. Toutes choses égales par ailleurs, les plus jeunes, les immigrés et enfants d'immigrés ainsi que les personnes les plus modestes et les plus aisées ont plus de risque de se déclarer victimes. Les arnaques portent principalement sur des prestations de service et des biens d'équipement ou de consommation. Ce sont majoritairement des actes de « délinquance à distance » commis dans plus de la moitié des cas *via* internet (y compris courriels) et dans un cas sur cinq *via* le téléphone. Toutes choses égales par ailleurs, les seniors ont moins de risque de se déclarer victimes d'arnaques sur internet contrairement aux personnes les plus aisées et aux enfants d'immigrés. Les arnaques *via* un autre canal touchent relativement plus les personnes de niveau de vie modeste ainsi que les immigrés et enfants d'immigrés. La moitié des victimes d'arnaque subissent un préjudice de 60 € ou moins. Deux victimes sur trois déclarent que les démarches entreprises se sont révélées inutiles ; en effet, seules 12 % des victimes ont obtenu un remboursement partiel ou complet de la part de l'auteur de l'arnaque et à défaut, 6 % des victimes d'arnaque sont indemnisées par un autre organisme. Alors que 58 % des auteurs sont localisés par les victimes en France, le taux de déclaration auprès de la police ou de la gendarmerie n'est que de 11 % et le taux de plainte de 8 %. Pour se prémunir de nouvelles arnaques, seules 44 % des victimes évitent les situations similaires ou prennent davantage de précautions lors de leurs achats.

### 3,3 % des personnes de 14 ans et plus ont été victimes d'au moins une arnaque en 2017

D'après l'enquête *Cadre de vie et sécurité* (CVS) conduite en 2018, en France métropolitaine, 15 millions de personnes âgées de 14 ans ou plus (30 % de la population) ont été victimes d'une arnaque (23 %) ou d'une tentative d'arnaque (7 %) au cours de leur vie. Sur la seule année 2017, 1,7 million (3,3 %) de personnes ont été dans cette même situation : 88 % des victimes une seule fois mais 12 % l'ont été à plusieurs reprises.

### Relativement plus de victimes dans les unités urbaines les plus peuplées

En 2017, la part de victimes d'arnaques est plus élevée dans l'agglomération parisienne et les unités urbaines de plus de 100 000 habitants (3,6 %) que dans les unités urbaines de tailles plus modestes (3,0 %) et les communes rurales (3,1 %) (*figure 1*). Par ailleurs, les personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont autant exposées que dans le reste du territoire (respectivement 3,3 % et 3,4 %).

### Les jeunes et les immigrés ou enfants d'immigrés sont plus souvent victimes d'arnaques

Le fait d'être victime d'une arnaque est en partie lié aux caractéristiques sociodémographiques (*figure 2*). Les femmes se

déclarent plus souvent victimes d'arnaques que les hommes (3,4 % contre 3,1 %), de même que les immigrés et enfants d'immigrés (respectivement 3,7 % et 4,4 % contre 2,9 % pour le reste de la population).

La proportion de victimes d'une arnaque décroît avec l'âge : elle passe de 3,9 % pour

### L'enquête «Cadre de vie et sécurité»

#### Généralités

L'enquête « Cadre de vie et sécurité » est conduite chaque année, depuis 2007, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP) et le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI, créé en 2014). L'enquête « Cadre de vie et sécurité » est une enquête nationale de victimation, représentative des personnes âgées de 14 ans ou plus résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine. Pour plus d'information et de résultats sur l'enquête voir <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS>.

#### Les arnaques

Le terme arnaque désigne les fraudes et les escroqueries. Il peut s'agir par exemple d'une commande qui n'a jamais été livrée ni remboursée, d'une annonce qui s'est révélée être frauduleuse, d'un service qui n'a jamais été rendu, de fausses factures ou d'appels malveillants demandant d'appeler un numéro surtaxé, etc. Cela a pu se passer *via* internet, par téléphone, par courrier ou par contact direct. Les arnaques étudiées ici ne comprennent pas les débits frauduleux sur comptes bancaires qui ont été évalués dans un autre module de l'enquête CVS. Les données analysées ici portent uniquement sur l'année 2017, année N-1 de l'enquête 2018. Dans l'éventualité où les personnes interrogées ont été victimes de plusieurs arnaques, les statistiques produites ne décrivent que l'arnaque la plus récente.

les moins de 30 ans à 2,5 % pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Les titulaires du brevet des collèges sont les plus exposés (4,5 %) tandis que les personnes sans diplôme ou titulaires du certificat d'études primaires sont les moins exposés (2,6 %). Enfin, les actifs sont plus exposés (3,5 %) que les inactifs ou chômeurs (2,9 %) ainsi que les personnes les plus modestes (4,0 %) et les plus aisées (3,7 %) correspondant respectivement aux premier et dernier quartiles de niveau de vie par rapport à celles de niveau de vie intermédiaire (respectivement 2,8 % et 2,6 % pour le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> quartile).

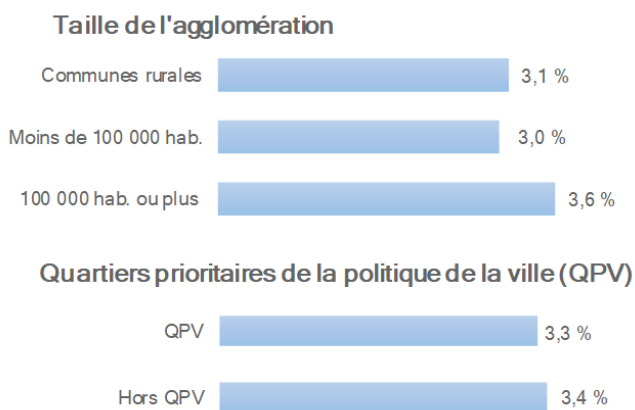
Or ces constats peuvent masquer des effets de structure. Par exemple, les personnes de 60 ans ou plus sont aussi majoritairement inactives. Pour y remédier et identifier les caractéristiques qui jouent, toutes choses égales par ailleurs, sur la probabilité d'être victime d'une arnaque, une modélisation économétrique a été mise en œuvre (figure 3). Il en ressort finalement que le sexe et la situation sur le marché du travail n'ont pas d'impact significatif sur la probabilité d'être victime d'une arnaque. Par contre les personnes âgées de 60 ans ou plus ont 1,4 fois moins de risque d'être touchées par une arnaque que celles âgées de 30 à 49 ans. A l'inverse les personnes les plus modestes et les plus aisées sont davantage exposées que celles de niveau de vie intermédiaire (respectivement 1,3 et 1,4 fois plus pour les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> quartiles par rapport aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> quartiles). Enfin, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité pour les immigrés d'être victimes d'arnaques est 1,4 fois supérieure à celle des individus qui ne sont ni immigrés, ni enfants d'immigrés et cette probabilité est pratiquement deux fois plus forte (1,9 fois supérieure) pour les enfants d'immigrés.

### Quatre fois sur cinq la victime n'a jamais rencontré physiquement l'auteur de l'arnaque

En 2017, la plupart des arnaques<sup>1</sup> (79 %) ont été commises à distance sans contact physique avec l'auteur. Dès lors, l'identification et la caractérisation des auteurs est difficile. Ainsi par exemple, 21 % des victimes ne savent pas dans quel pays se trouvait l'auteur mais parmi les auteurs localisés par leurs victimes, 74 % auraient agi depuis la France et 26 % depuis l'étranger. La Chine, citée par 8 % des victimes

1 L'analyse qui suit s'appuie sur le descriptif de l'arnaque la plus récente dont ont été victimes en 2017 les personnes interrogées dans l'enquête CVS. Le champ n'est donc pas exactement celui de l'ensemble des arnaques subies en 2017 mais s'en approche sous l'hypothèse que les personnes victimes de plusieurs arnaques n'ont pas de caractéristiques particulières et ne sont pas victimes d'arnaques spécifiques.

## 1 Proportion de personnes victimes d'arnaque selon le lieu de résidence

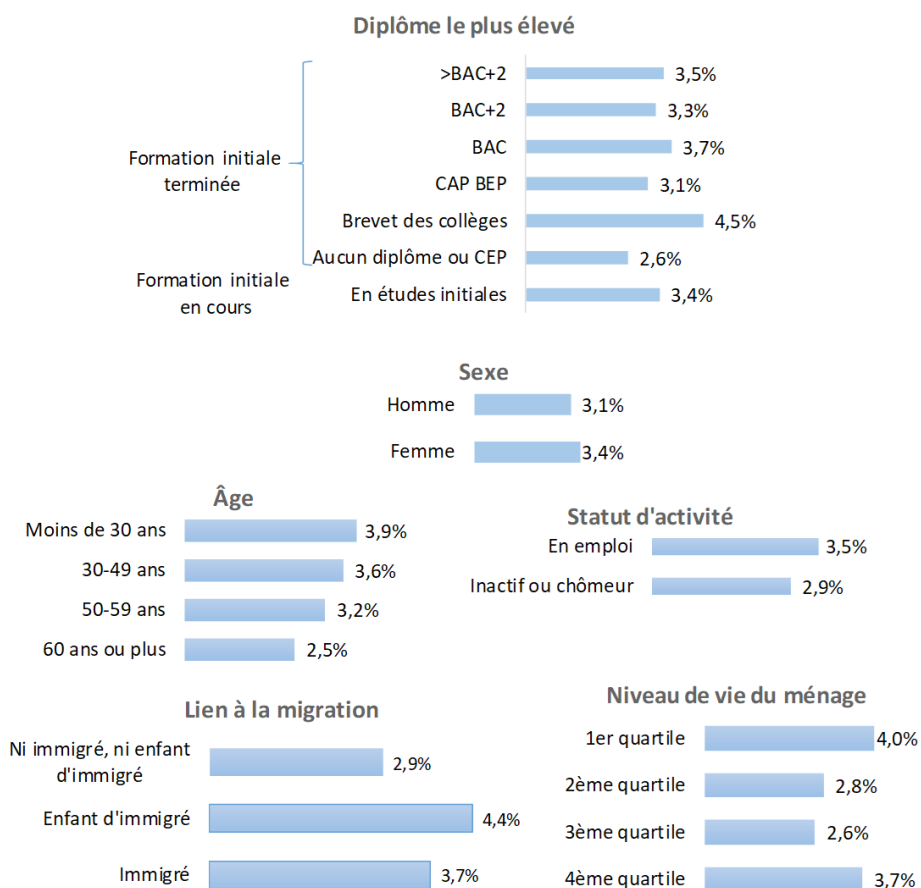


**Lecture** : 3,6 % des personnes résidant dans une unité urbaine de 100 000 habitants ou plus (y compris agglomération parisienne) ont été victimes d'arnaque en 2017.

**Champ** : France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

**Source** : Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## 2 Proportion de personnes victimes d'arnaque selon leurs caractéristiques sociodémographiques



**Lecture** : 4,4 % des enfants d'immigrés ont été victimes d'une arnaque en 2017 ; 4% des ménages les moins aisés ont été victimes d'une arnaque en 2017.

**Champ** : France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

**Source** : Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

d'arnaques en 2017, arrive en tête des pays étrangers à l'origine des arnaques. Par ailleurs, 73 % des victimes d'arnaque pensent avoir eu affaire à une entreprise et 21 % à

un particulier non-professionnel. Dans 15 % des cas, les victimes avaient déjà eu affaire à la personne ou à l'entreprise en cause. Pour 37 % des victimes, c'est l'auteur de

l'arnaque qui est à l'origine du premier contact tandis que 51 % des victimes déclarent avoir initié le premier échange souvent en réponse à une annonce sur internet. Dans le contexte de 2017, où 80 % de la population déclare avoir utilisé internet au cours des trois derniers mois, plus d'un contact sur deux (51 %) se fait *via* le réseau internet, soit sur un site en ligne, soit par un courriel. Les autres modes de contact utilisés par les auteurs sont le téléphone (23 %), le contact physique à domicile (7 %), le contact en magasin, sur un marché ou une foire (7 %) et dans une moindre mesure, le courrier papier (figure 4).

### Toutes choses égales par ailleurs, les personnes les plus aisées sont plus souvent victimes d'arnaques sur internet, les plus modestes *via* un autre mode de prise de contact

Pour mieux appréhender les caractéristiques des populations victimes d'arnaques, *via* internet d'une part et par un autre canal d'autre part, deux modélisations économétriques ont été conduites (figure 5).

Toutes choses égales par ailleurs, quelle que soit la modalité de prise de contact, le sexe et la situation sur le marché du travail n'influencent pas significativement la probabilité d'être victime d'une arnaque.

Par contre le risque d'être victime d'une arnaque *via* internet est significativement plus faible pour les personnes âgées de 50 ans et plus mais pas pour les arnaques *via* un autre canal. Cela peut être directement lié aux différences générationnelles de comportement sur internet. En effet, il ressort de l'enquête TIC de l'Insee qu'en 2017, les seniors utilisaient moins internet que les plus jeunes (65 % pour les 60 à 74 ans contre 98 % pour les moins de 30 ans) et qu'en outre, ils effectuaient nettement moins d'achats en ligne que les plus jeunes (40 % pour les 60 à 74 ans contre 80 % pour les 30 à 44 ans).

Le niveau de vie n'a pas d'influence sur le risque d'être victime d'une arnaque sur internet. *A contrario*, dans le cadre des arnaques *via* un autre mode de contact, ce sont les plus modestes qui sont les plus touchés (1,7 fois plus). Les immigrés et les enfants d'immigrés sont relativement plus concernés par les arnaques en dehors d'internet que les individus qui ne sont ni immigrés, ni enfants d'immigrés (respectivement 1,4 et 2,4 fois plus). En outre, les enfants d'immigrés sont également 1,2 fois plus exposés aux arnaques *via* internet que les individus qui ne sont ni immigrés, ni enfants d'immigrés.

## 3 Modélisation de la probabilité d'être victime d'une arnaque (probabilité/probabilité de la situation de référence)

Probabilité de la situation de référence	Victime d'une arnaque
<b>Sexe</b>	<b>2,50%</b>
Hommes	0,9
Femmes	Ref.
<b>Age</b>	
Moins de 30 ans	1,1
30 à 49 ans	Ref.
50 à 59 ans	0,9
60 ans et plus	0,7**
<b>Diplôme</b>	
>BAC+2	1,2
BAC+2	1,2
BAC	1,3
CAP/BEP	1,2
Brevet des collèges	1,6**
Sans diplôme	Ref.
En formation initiale	0,9
<b>Lien à la migration</b>	
Ni immigré, ni enfant d'immigré	Ref.
Immigré	1,4**
Enfant d'immigré	1,9***
<b>Situation sur le marché du travail</b>	
Emploi	Ref.
Inactif ou chômeur	1,1
<b>Niveau de vie</b>	
1 <sup>er</sup> quartile	1,3**
2 <sup>e</sup> quartile	Ref.
3 <sup>e</sup> quartile	0,9
4 <sup>e</sup> quartile	1,4**

\* : significatif au seuil de 10 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \*\*\* : significatif au seuil de 1 %.

**Note :** La modélisation économétrique sous jacente correspond à une régression logistique.

**Lecture :** La probabilité d'être victime d'une arnaque pour la personne de référence (une femme, âgée de 30 à 49 ans, ni immigrée, ni enfant d'immigré, en emploi, sans diplôme et dont le niveau de vie se situe dans le 2<sup>e</sup> quartile) est de 2,5 % en 2017. Si cette personne de référence était enfant d'immigré, cette probabilité serait multipliée par 1,9 à autres caractéristiques de référence identiques.

**Champ :** France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

**Source :** Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## 4 Modalités de la prise de contact pour les arnaques

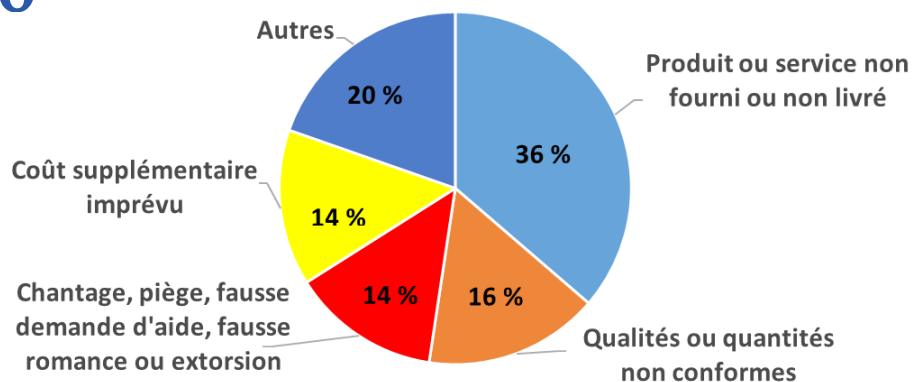
Modalité de la prise de contact	%
Internet, contact en ligne, site, courriel	51
Par téléphone	23
À domicile	7
En magasin, sur un marché, salon ou foire	7
Par courrier papier	ND
Autres	10

ND : non diffusable, l'effectif de victimes ayant répondu étant inférieur à 30.

**Champ :** France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

**Source :** Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## 6 Les arnaques les plus courantes



**Lecture :** En 2017, les coûts supplémentaires ou imprévus représentent 14 % des arnaques.

**Champ :** France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

**Source :** Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

Enfin, le diplôme le plus élevé détenu peut avoir une influence : ainsi les titulaires du brevet des collèges, du Bac ou d'un Bac+2 sont respectivement 1,4 fois, 1,3 fois et 1,2 fois plus exposés aux arnaques *via* internet que les personnes sans diplôme. Les personnes en formation initiale sont 1,3 fois plus exposées aux arnaques sur internet que les personnes sans diplôme, mais ont 2,5 fois moins de risque de se déclarer victimes d'arnaques en dehors d'internet que ces dernières.

### Plus d'une fois sur trois, l'arnaque porte sur un produit ou un service

En 2017, les arnaques les plus courantes (figure 6) concernent des transactions et consistent à ne pas fournir les produits ou les services attendus (36 %), avec une qualité ou des quantités non conformes (16 %) ou encore avec des frais supplémentaires (14 %). Il peut également s'agir d'un chantage ou d'un piège comme une fausse demande d'aide, une fausse romance, ou une extorsion (14 %).

L'objet de l'arnaque (figure 7) porte, dans 26 % des cas, sur une prestation de service (voyage, location, hébergement, coiffeur, artisan, banque, assurance, placements financiers, trading, abonnements, téléphonie, télévision, jeu y compris en ligne) ; 24 % sur un bien de consommation (nourriture, vêtements, produits d'entretien, cosmétiques, fournitures) ; 18 % sur un bien d'équipement (véhicule, mobilier, produit électronique, électroménager, outillage, bâtiment, terrain) ; 8 % sur une proposition ou une annonce (fausse facture, faux héritage, fausse romance, fausse demande d'aide) et 7 % sur un bien culturel (spectacle, vidéo, musique, téléchargement, VOD, livre, DVD, CD logiciel, etc.).

Par rapport aux personnes âgées de 50 ans et plus, les personnes âgées de 14 à 49 ans sont davantage victimes d'arnaques impliquant un produit ou un service non fourni (1,5 % contre 0,9 %) et d'arnaques portant sur les biens de consommation (1,1 % contre 0,4 %) sans doute comme évoqué *supra*, du fait d'achats plus fréquents sur internet. Il n'y a par contre pas de différence significative entre les femmes et les hommes concernant le type et l'objet de l'arnaque.

### En 2017, le préjudice médian d'une arnaque était de 60 €

Pour l'année 2017, la moitié des victimes d'une arnaque ont déclaré un préjudice inférieur ou égal à 60 €, et les trois-quarts d'entre elles subissent un préjudice inférieur

## 5 Modélisation de la probabilité d'être victime d'une arnaque *via* internet et de la probabilité d'être victime d'une arnaque *via* un autre canal (probabilité/probabilité de la situation de référence)

	Internet	Pas internet
<b>Probabilité de la situation de référence</b>	<b>1,20%</b>	<b>1,10%</b>
<b>Sexe</b>		
Hommes	1	0,9
Femmes	Ref.	Ref.
<b>Age</b>		
Moins de 30 ans	1	1,2
30 à 49 ans	Ref.	Ref.
50 à 59 ans	0,7**	1,2
60 ans et plus	0,8*	0,8
<b>Diplôme</b>		
>BAC+2	1,1	1,1
BAC+2	1,2*	0,9
BAC	1,3**	0,9
CAP/BEP	1,1	1,2
Brevet des collèges	1,4***	1,2
Sans diplôme	Ref.	Ref.
En formation initiale	1,3*	0,4***
<b>Lien à la migration</b>		
Ni immigré, ni enfant d'immigré	Ref.	Ref.
Immigré	1,2	1,4*
Enfant d'immigré	1,2*	2,4***
<b>Situation sur le marché du travail</b>		
Emploi	Ref.	Ref.
Inactif ou chômeur	1,1	1
<b>Niveau de vie</b>		
1 <sup>er</sup> quartile	1	1,7***
2 <sup>e</sup> quartile	Ref.	Ref.
3 <sup>e</sup> quartile	0,9	1,1
4 <sup>e</sup> quartile	1,1	1,3

\* : significatif au seuil de 10 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \*\*\* : significatif au seuil de 1 %.

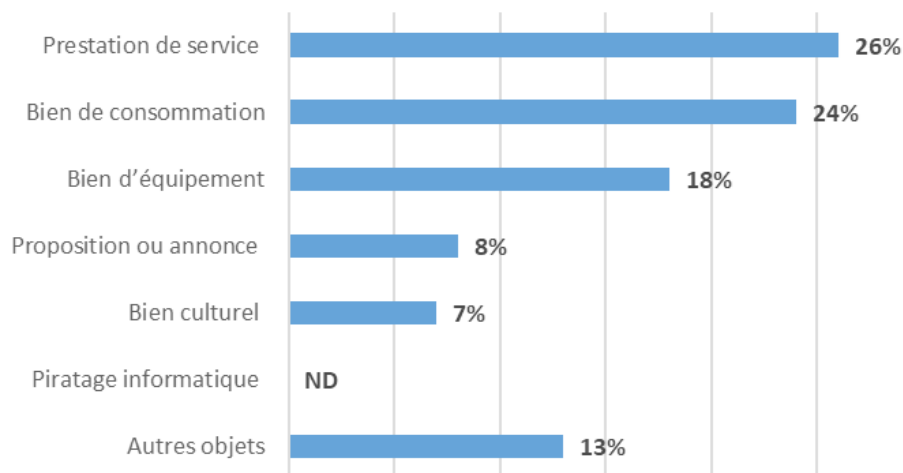
Note : Les modélisations économétriques sous jacentes correspondent à des régressions logistiques.

Lecture : La probabilité d'être victime d'une arnaque *via* internet en 2017 pour la personne de référence (une femme, âgée de 30 à 49 ans, ni immigrée, ni enfant d'immigré, en emploi, sans diplôme et dont le niveau de vie se situe dans le 2<sup>e</sup> quartile) est de 1,2 %. Si cette personne de référence était enfant d'immigré, cette probabilité serait multipliée par 1,2 à autres caractéristiques de références identiques.

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

Source : Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## 7 Objet de l'arnaque



ND : non diffusable, l'effectif de victimes ayant répondu étant inférieur à 30.

Lecture : En 2017, les propositions ou annonces représentent 8 % des arnaques.

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

Source : Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.



ou égal à 300 €. 38 % des victimes n'ont pas tenté de contacter l'auteur de l'arnaque, 20 % ont essayé mais en vain et 42 % des victimes ont réussi à faire une réclamation auprès de lui. Au final, 12 % des victimes d'arnaque obtiennent un remboursement partiel ou total de la part de l'auteur de l'arnaque (figure 8).

Parmi les victimes qui ont pu faire une réclamation auprès de l'auteur, 19 % ont obtenu un remboursement total, 21 % un remboursement partiel ou sont en attente de traitement de leur dossier mais la majorité (60 %) n'a obtenu aucun remboursement.

### Trois quarts des victimes ne demandent pas de remboursement auprès d'un tiers

Seulement 27 % des victimes d'arnaque en 2017 ont fait une demande auprès d'un tiers en vue d'obtenir une indemnisation : 14 % des victimes ont déclaré l'incident à leur banque et 8 % à leur assurance (figure 9). Au moment de l'enquête, 22 % des demandeurs ont déclaré avoir reçu une indemnisation, 63 % aucune, les autres ayant un dossier en cours de traitement.

Parmi les victimes qui n'ont pas fait de déclaration à un organisme susceptible de les indemniser, 27 % ont estimé que le préjudice n'était pas assez grave, 22 % ont jugé cela inutile ou ne disposaient pas de preuves, 14 % n'y ont pas pensé et 10 % n'étaient pas assurés ou pensaient ne pas l'être (figure 10).

### Seule une arnaque sur dix est signalée à la police ou à la gendarmerie

Avec un taux de déclaration des arnaques aux services de sécurité de 11 %, les arnaques sont un contentieux largement sous-déclaré par les victimes. Par ailleurs, les signalements à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la

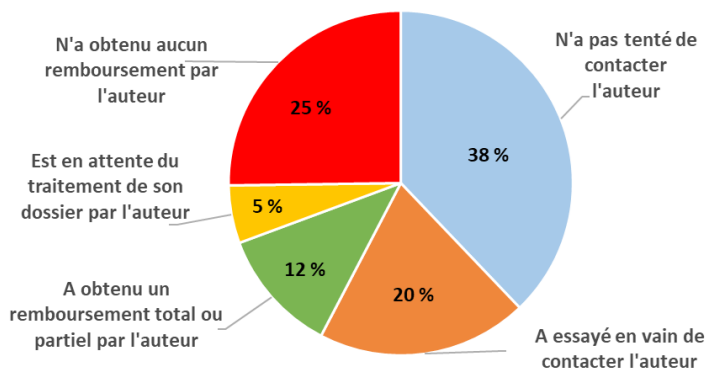
répression des fraudes ou à des associations de consommateurs sont marginaux.

Parmi les déclarants auprès de la police ou de la gendarmerie, plus des deux tiers (68 %) déposent effectivement plainte ; cela représente 8 % de l'ensemble des victimes d'arnaque. Plus des deux tiers des victimes (67 %) font le constat qu'aucune démarche ne leur a été utile et pratiquement 9 plaignants sur 10 (88 %) n'ont pas connaissance des suites éventuelles de l'enquête.

### La plupart des victimes d'arnaque ne prennent aucune mesure pour s'en prémunir

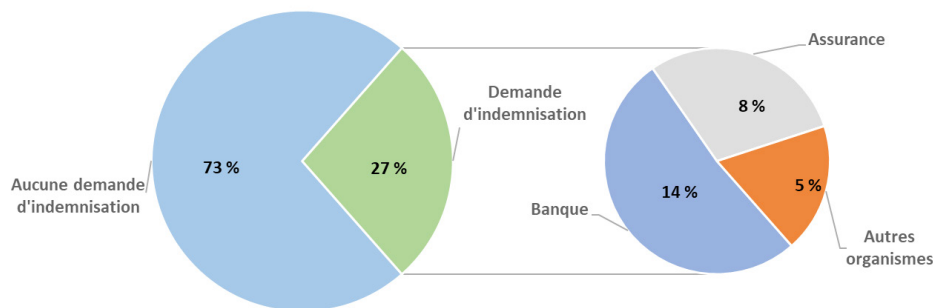
Près de la moitié des victimes (46 %) ne prennent aucune mesure particulière pour se prémunir contre de futures arnaques, 30 % des victimes s'efforcent de n'acheter qu'à des vendeurs fiables, 8 % évitent les contacts téléphoniques douteux et 6 % changent d'habitudes de vie ou d'organisation pour diminuer le risque d'arnaque (figure 11).

## 8 Résultat des démarches éventuelles auprès de l'auteur de l'arnaque



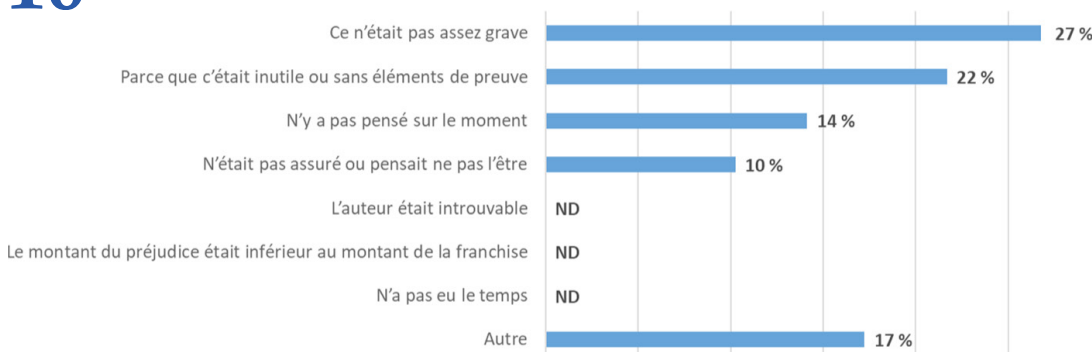
**Lecture :** En 2017, 38 % des victimes d'arnaque n'ont pas tenté de contacter l'auteur.  
**Champ :** France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.  
**Source :** Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## 9 Demande d'indemnisation auprès d'un tiers



**Lecture :** En 2017, 27 % des victimes d'arnaque ont fait une demande d'indemnisation, dont 14 % auprès de leur banque.  
**Champ :** France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.  
**Source :** Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## 10 Motif de non-déclaration à l'assurance ou à un autre organisme



ND = non diffusable, l'effectif de victimes ayant répondu étant inférieur à 30.

**Lecture :** En 2017, 27 % des victimes d'arnaque n'ont pas fait de déclaration à l'assurance ou à un autre organisme parce que « ce n'était pas assez grave ».

**Champ :** France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

**Source :** Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

# 11 Dispositions pour se protéger des arnaques

Mesures d'évitement ou de précaution	Pourcentage de victimes
Aucune mesure	46%
N'acheter qu'à des vendeurs fiables	30%
Eviter les contacts téléphoniques douteux (inconnus, liste rouge, numéros inconnus)	8%
Habitudes de vie ou d'organisation	6%
Abandon d'un produit ou marque	ND
Pratique d'Internet	ND
Achat via opérateur de paiement	ND
Reflexes de précaution sur le patrimoine financier	ND
Vérifications ciblées	ND
Autres (Sécurisation du poste informatique, Protection du patrimoine physique, évitement des inconnus)	ND

ND = non diffusable, l'effectif de victimes ayant répondu étant inférieur à 30.

**Lecture :** 46 % des victimes d'arnaque en 2017 ne prennent aucune mesure pour se prémunir de futures arnaques.

**Champ :** France métropolitaine, individus âgés de 14 ans et plus victimes d'arnaque en 2017. Arnaque la plus récente.

*Source :* Enquête Cadre de vie et sécurité 2018, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

## Les plaintes auprès des services de sécurité pour escroqueries et abus de confiance

A partir de l'enquête CVS, on estime que 136 000 plaintes ont été déposées en 2017 (taux de plainte de 8 %) suite à une arnaque. Les arnaques identifiées dans l'enquête ne concernent que les ménages et ne représentent qu'une partie des infractions regroupées sous la dénomination « escroqueries et abus de confiance » comptabilisées dans les données administratives. Les services de police et de gendarmerie ont enregistré en France métropolitaine 217 000 victimes d'escroqueries et abus de confiance en 2017 et 224 000 victimes en 2018. Le nombre de victimes qui ont déposé plainte auprès des services de sécurité pour ce contentieux a augmenté de 6 % en 2016, de 4 % en 2017 et de 3 % en 2018.

Escroqueries et abus de confiance		
	Nombre de plaintes enregistrées par les services	
		variation A/A-1
2015	197 000	
2016	208 000	+6 %
2017	217 000	+4 %
2018	224 000	+3 %

**Lecture :** 217 000 victimes d'escroqueries et abus de confiance ont déposé plainte en 2017 auprès de la police ou de la gendarmerie, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2016.

**Champ :** France métropolitaine.

*Source :* SSMSI, Bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

## Pour en savoir plus

- Escroqueries et infractions assimilées - Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique, Interstats, janvier 2019
- Rapport d'enquête « cadre de vie et sécurité » 2018 : Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité, Interstats, décembre 2018
- Victimation 2017 et perceptions de la sécurité - Rapport annuel, ONDRP, décembre 2018
- L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2018 - Enquêtes sur les TIC auprès des ménages, Insee Résultats, mars 2019



SSMSI : place Beauvau 75008 Paris

**Directrice de la publication :**

Christine Gonzalez-Demichel

**Rédacteur en chef :** Olivier Filatriau

**Auteur :** André Moreau

**Conception graphique :** François Tugores

ISSN 2495-5078

Visitez notre site internet

[www.interieur.gouv.fr/Interstats](http://www.interieur.gouv.fr/Interstats)

Suivez-nous sur Twitter @Interieur\_stats